

TOURCOING

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES
U.N.C. TOURCOING ET SES
FILIALES

Avis important aux bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs. — La retraite viésienne, assurances sociales, d'une pension rétroactive. — Les assurés sociaux retraités, dont les arrérages trimestriels étaient payés par mandat à domicile, émis par la caisse viésienne, invalidité des anciens combattants, seront jusqu'à nouvel ordre, payés comme suit :
1. Bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs. — Les arrérages leur seront payés dans n'importe quel bureau de poste, contre présentation des pièces suivantes : a) Carte d'identité ; b) Avis de liquidation définitive (modèles 72, 82 et 90) ou avis de premier paiement d'arrérages (modèles 58, 60, 76, 77 et 80) ; c) Le talon du dernier mandat-carte de paiement reçu.

2. Retraités des assurances sociales. — Les arrérages leur seront payés par la Caisse primaire U.N.C. Tourcoing et ses filiales, 43, rue du Haze, contre présentation des pièces suivantes : a) Carte d'identité ; b) Le titre de pension ou l'extrait d'inscription ; c) Le talon du dernier mandat de paiement reçu.

3. Pensionnaires invalidités. — Les assurés dont le point de départ de la pension remonte à moins de 5 ans continueront à toucher à domicile par mandat émis par l'Union régionale.

Les assurés pensionnaires pour invalidité depuis plus de 5 ans, pourront toucher leurs arrérages au siège de la caisse : 43, rue du Haze, contre présentation des mêmes pièces justificatives demandées aux retraités des assurances sociales.

Tous ces paiements se feront les six premiers jours de chaque mois (sauf le mardi après-midi), de 9 h 30 à 11 h. et de 14 h 30 à 17 h 30.

AU QUARTIER DES PIATS

La Famille du Soldat Tourquennois communique :

Le samedi 2 septembre une première distribution de denrées sera faite aux enfants de prisonniers du quartier qui ont donné leur inscription dimanche dernier ; elle aura lieu à l'école des filles, rue du Virolois, de 15 à 16 h. Se munir d'un grand sac à provisions.

Cette distribution ne sera pas faite aux enfants n'étant pas inscrits et celle-ci sera annulée pour

De nouveaux points textiles sont validés

Le Bureau régional de Répartition du Textile nous communique : A dater du 1er septembre, les tickets points N° 41 à 58 inclus (d'une valeur de 20 points), extraits des cartes de vêtements et articles textiles pour adultes (carte A) pourront être valablement utilisés par les consommateurs.

D'autre part, certaines modifications seront apportées au barème d'équivalence (nouveaux articles nécessitant des points : chapeaux, casquettes, parapluies corsets, soutiens-gorge, jarretelles, etc.). Ces modifications paraîtront dans le prochain Bulletin Officiel.

LE RENOUVELLEMENT DES POLICES D'ASSURANCES DES STOCKS CONTRE LES RISQUES TERRESTRES DE GUERRE

La Préfecture communique : Un précédent communiqué paru dans la presse régionale en juillet et dans diverses revues industrielles et commerciales a indiqué les formalités à accomplir pour le renouvellement des polices d'assurances des stocks contre les risques terrestres de guerre, dans le cas d'interruption effective et totale des relations postales.

Ce communiqué prévoyait notamment que le versement des primes doit être effectué entre les mains du Trésorier-Payeur Général ou du Receveur particulier des Finances, sous réserve que ce versement soit suivi de deux lettres, l'une au Trésorier-Payeur ou au Receveur des Finances l'autre à la délégation du groupement : 187, rue de Lille à La Madeleine-les-Lille.

Le présent communiqué a pour but de préciser que, dans le cas de nécessité absolue, le versement peut également être effectué à la Perception, dans les mêmes conditions qu'à la Trésorerie ou à la Recette des Finances.

Il est rappelé également que la procédure envisagée ne peut être mise en application que dans le cas d'interruption totale des relations postales, et uniquement pour le renouvellement des polices à l'exclusion des souscriptions de contrats nouveaux.

Le renouvellement peut être opéré soit pour une valeur égale à celle qui était précédemment assurée, soit pour une valeur inférieure et les stocks de l'assuré ont, pour un motif quelconque, diminué depuis l'époque de la souscription du contrat d'assurance initial ou du dernier renouvellement.

Les augmentations de valeur ne peuvent être admises. Enfin, dans le cas où la somme assurée est inférieure à celle qui était précédemment assurée, le libellé de la lettre destinée au groupement est à modifier en conséquence.

Il est rappelé, pour terminer, que le modèle des lettres à adresser au groupement ou au comptable (selon le cas, Trésorier Payeur, Receveur particulier des Finances, Percepteur) peut être demandé au siège de la délégation du Groupement, 187, rue de Lille, à La Madeleine-les-Lille.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 1er septembre 1944. — Soleil : Lever à 7 h. 8. — Coucher à 20 h. 36. — Aujourd'hui : Saint-Gilles. — Demain : Saint-Antoine.

ceux qui ne se présenteront pas à l'heure prévue. Se présenter avec la carte verte de la Famille du Soldat Tourquennois.

INSTITUT COLBERT

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Centre de formation Professionnelle annexé au collège technique reprendra son activité complète, avec horaire normal, à dater du lundi 4 septembre.

Les élèves de toutes spécialités doivent se présenter à l'établissement à 7 h. 45. Les nouvelles inscriptions seront reçues à partir de 8 heures.

CARNET

Funérailles. — Mercredi à 9 h. 30 à eu lieu en l'église du Sacré-Cœur (Croix-Laroche) devant une assistance émue et recueillie, la cérémonie des funérailles de M. Jean Grattepanche, négociant en chaussures, fils de notre confrère et ami, M. Armand Grattepanche, vice-président de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord et du Pas-de-Calais, et frère de M. Raymond Grattepanche, journaliste à Tourcoing. M. Jean Grattepanche, rappelons-le, est décédé accidentellement à Steenwoorde, le 26 août, au cours d'un voyage. Le deuil était conduit par le père du défunt. En cette douloureuse circonstance nous adressons à la famille l'expression de toute notre sympathie.

AVIS IMPORTANT AUX ASCENDANTS ET VEUVES DE GUERRE ET AUX FAMILLES DE PRISONNIERS

Le Secrétariat de la Famille du Soldat Tourquennois va préparer les listes de propositions aux allocations du fonds de solidarité, au titre du 3^e Trimestre 1944.

Les familles qui sont déjà bénéficiaires du fonds de solidarité et qui n'ont aucune modification de situation à signaler depuis Juin dernier n'ont pas à se présenter.

Celles qui ont vu leur situation s'améliorer ou s'aggraver, ainsi que les familles qui n'ont jamais bénéficié du fonds de solidarité et qui estiment y avoir droit sont priées de se présenter au siège de la Famille du Soldat Tourquennois, 76, rue Saint-Jacques, de 9 à 11 h. et de 14 h. 15 à 17 heures, les jours ci-après désignés :

Quartier du Centre : vendredi 1er septembre. — Quartier Epidémie : samedi 2. — Quartier Piats : lundi 4. — Quartier Cr.-Rouge : mercredi 6. — Quartier Marlière : jeudi 7. — Quartier Pt de Nie : vendredi 8. — Quartier Phalempins, samedi 9. — Quartier Brun-Pain, lundi 11. — Quartier Clinquet : mercredi 13. — Quartier Francs : jeudi 14. — Quartier Flocon : vendredi 15. — Quartier Blanc-Seau : samedi 16.

Se munir du livret de famille, du titre d'allocation militaire ou du dernier récépissé de solde, d'un bulletin de salaire récent.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS LA PRÉVOYANCE. — Les sociétaires sont avisés qu'à partir du 1er septembre, le bureau de la Société de l'Hôtel de Ville est transféré rue de l'Industrie, 17, première porte à droite.

HALLUIN

LA DÉFENSE PASSIVE

Le service urbain de la défense passive adresse un avis à la population par voie de communiqués placardés aux panneaux réservés en ville à cet effet concernant les précautions à prendre en cas de mitraillage ou survol d'avions à basse altitude et indique les dépôts de pansements qui viennent d'être constitués dans la localité et où doivent s'adresser les blessés. Les habitants sont invités à prendre connaissance des instructions données et à s'y conformer scrupuleusement.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Vendredi 1er septembre, à la Perception, paiement des allocations militaires, dans la matinée, du numéro 1 à 900 ; de 15 à 16 h., de 901 à la fin.

Contrôle des chômeurs. — Il aura lieu ce vendredi, rue Gustave Desmet, de 10 à 10 h. 30.

Ebouage. — Le ramassage des ordures ménagères aura lieu aujourd'hui vendredi dans les rues du quartier de la gare.

Avis aux réfugiés. — Une subvention, dont le montant n'excède pas 300 francs, pourra être accordée aux réfugiés nécessitant secours au titre de l'assistance aux réfugiés, qui ont créé un jardin, dans ces conditions, au cours de l'année 1944.

Une subvention de 50 francs sera accordée aux réfugiés nécessitant secours au titre de l'assistance aux réfugiés qui, sans avoir un jardin, en cultivent un. S'adresser à la permanence du C.T.H., 54, rue Gustave Desmet.

Etat civil. — Naissance : Francis Gadeyne, 11, rue de la Rouge-Porte. Décès : Julien Cau, 62 ans, cultivateur, 38, chemin de Féruswez.

RONCOQ

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE DE POLICE

Nous apprenons l'entrée en fonctions à la date du 1er septembre, comme secrétaire stagiaire de police attaché au commissariat de Roncoq, de M. Robert Scheinart, demeurant à Mons-en-Baroeul, sorti récemment de l'école de la police d'Etat à Lille. M. Scheinart en est à son premier poste.

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 31 Août au 1^{er} Septembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 20 h. 35 à 7 h. 8.

Nous lui présentons nos souhaits de bienvenue.

Une octogénaire fait une chute grave. — Mme Désiré Loel, née Marie Lecomte, âgée de 88 ans, demeurant au 175, rue du Dronckaert, au Pied-de-Bœuf, est tombée de l'escalier du premier étage de son habitation. M. le docteur Deturck, du Blanc-Four, mandé, craignant une fracture du crâne, a fait admettre la malade à l'hôpital de Tourcoing.

Légement des troupes. — Les habitants qui ont eu à loger des militaires et des chevaux durant le mois d'août, sont invités à en faire la déclaration par écrit, jusqu'au 30 septembre, à la mairie, bureau des cantonnements.

Aux assistés du bureau de bienfaisance. — Demain vendredi 1er septembre, à la mairie, distribution de bons de pain et de denrées, de 9 à 10 heures.

Dans les patios. — Demain vendredi, une après-midi particulièrement attrayante pour les enfants aura lieu. En effet, une séance récréative est organisée à leur intention dans la salle des fêtes, rue du Docteur Galleot. La troupe locale des patronages fera montre de son savoir-faire, et sans nul doute, obtiendra un bon succès.

SOUSBEQUE

Caisse d'épargne. — Dimanche 3, les bureaux de la caisse d'épargne seront fermés. Prochaine séance dimanche 10, de 10 à 11 h., au rez-de-chaussée de la mairie.

Paiement des secours aux familles de prisonniers. — Le paiement aura lieu jeudi 7, de 14 à 15 h., à la mairie.

Consultation des nourrices. — La prochaine consultation aura lieu le mercredi 6, à 15 h., salle du premier étage de la mairie.

LINSELLES

UN HOMME EST TROUVÉ MORT D'UNE BALLE DE REVOLVER DANS LA BOUCHE

Un habitant de Wervicq-Belgique, M. Jules Ghislain, âgé de 41 ans, demeurant au 18, de la rue de la Lys, a été trouvé mort dans un chemin reliant la route de Wervicq et de Quesnoy à Linselles, au lieu dit « Hameau du Bleton ».

Ce belge avait reçu une balle de revolver dans la bouche. Une enquête est ouverte.

MOUVAUX

Tourné de boules au profit des prisonniers, au café du Jean Bouquet. — Rencontre du 3 septembre, à 15 h., Alphonse Vecche contre Félix Georges ; à 16 h., Emile Ponthieu contre Hochepied Marcel.

HEM

Cartes de lait. — La distribution des cartes de lait pour les mois de septembre, octobre et novembre aura lieu en mairie, salle du 1^{er} étage, dans l'ordre ci-après :

Vendredi 1er, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1 à 350 ; de 14 à 17 h. 30, de 351 à 700.

Samedi 2, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 701 à 1.050 ; de 14 à 17 h. 30, de 1.051 à 1.400.

Lundi 4, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 1.401 à 1.750 ; de 14 à 17 h. 30, de 1.751 à la fin.

Se munir de la carte individuelle et de la carte de lait du mois d'août.

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu au bureau de poste

d'Hem, le 2 septembre, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Chaussures et textiles. — Du 5 au 10 septembre, en mairie, salle du 1^{er} étage, distribution des bons textiles, demandes du mois d'août. Distribution des bons de chaussures, demandes des mois de juillet et août. Consulter les affiches apposées aux endroits habituels.

Réception des demandes pour le mois de septembre. Se munir de la carte de textiles.

LYS

MORT DE M. BOSSUT CONSEILLER MUNICIPAL

Nous apprenons la mort de M. Arthur Bossut, survenue à son domicile, rue Négrier.

M. Bossut avait été nommé conseiller municipal par arrêté préfectoral du 11 septembre 1941. Il était président du Syndicat agricole et de la Caisse Mutuelle. Agriculteur depuis de longues années, il assurait jusque ces derniers temps les fonctions de syndic communal.

Fraternelle des combattants. — Les membres de la Fraternelle sont priés d'assister aux funérailles de M. Bossut, qui auront lieu samedi 2 septembre, à 10 h.

LEERS

Succès scolaires. — Sept élèves de l'école publique des filles sur 7 présentées à l'examen du certificat d'études primaires ont été reçues. Ce sont :

Dubrunfant Paulette, Mas Elvire, Quilque Emilienne, Laviéville Jacqueline, Debouvries Geneviève, Keunbrock Alfreda, Pysse Thérèse.

En outre, cinq élèves sur cinq présentées ont obtenu le diplôme d'études préparatoires, savoir :

Deffontaine Jeanne, Poollet Michèle, Spilleers Jacqueline, Carette, Georgette, Vandendriessche Marcelle.

Ces excellents résultats valent aux lauréates les plus vives félicitations et sont tout à l'honneur de Mme Brienne, directrice, et de son adjointe, Mlle Haegeman.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations du mois d'août aura lieu au bureau des postes, lundi 4 septembre, aux heures habituelles.

Bureau de bienfaisance. — La distribution des secours aux assistés sera effectuée à la mairie, vendredi 1er septembre, de 10 à 11 h.

MARCO-EN-BARCEUL

Vol d'un service de table en argent. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Weughe-Martial, commerçant, 518, Avenue de la Reine Astrid, à Marco-en-Barceul, pour vol commis avec effraction dans sa cave, d'un service de table en argent.

Paiement des gardes-communications et gardes d'ouvrages d'arts. — Le paiement aura lieu le samedi 2 septembre, de 8 h. précises à 10 h. 30 à la Mairie, bureau de la perception.

Avis aux cultivateurs. — Le Syndicat se réunira dimanche 3 septembre, à 9 h. 30, au siège (Café Marescaux).

Plusieurs communications urgentes sont à l'ordre du jour.

ROUBAIX

ELLE AIMAIT TROP LA BOISSON

Mme Eugénie Raiffaut, 41 ans, tenancière du bar 62, rue Edouard Anselé, fut rencontrée, hier après-midi, en complet état d'ivresse sur la place de la Liberté.

Ramenée au poste central pour cuver sa boisson, elle fut gratifiée d'un procès-verbal.

ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES (Centre annexé)

Reprise normale des cours et inscriptions nouvelles le lundi 4 septembre, à 8 heures.

VERS L'UNIQUE

par Max DU VEUZIT

47

— Cette bague, questionna-t-elle d'une voix rauque, vous allez la garder ?

— Bien sûr, puisqu'elle vient de Lysle Rolle. Et puis, c'est un souvenir... un double souvenir même ! Celui de mes vingt ans et celui d'un rêve de gosse qui aurait pu être vrai !

— Alors, portez-la toujours, ne la quittez pas ! Elle sera peut-être un talisman. Sait-on jamais si nos rêves n'influencent pas l'avenir ?

Mais elle secoua la tête.

— Non ! dit-elle. Le mien était trop beau.

Il ne parut pas l'entendre.

— Promettez-moi que je vous retrouverai libre dans un an ?

— Libre ?

— Oui ni mariée, ni liée à un autre.

Elle tressaillit et le regarda ; puis, troublée par le regard profond qu'il rivait sur elle, elle baissa les yeux sur ses secrètes pensées.

— Je serai libre, promit-elle. Mais s'apercevant qu'elle s'engageait en quelque sorte, elle ajouta :

— D'ailleurs, possédée par mon art et par mon désir d'arriver, je ne crains pas que j'aie le temps de penser à un homme.

L'affirmation singulière troubla profondément Talaine comme si elle équivalait à une dérogation défensive.

Mon Dieu ! que pensait-elle au juste, la petite choriste qu'il avait poursuivie si longtemps et ses irrespectueux hommages et qu'il allait laisser s'envoler loin de lui ?

Saisi d'un fol espoir, il la regarda avec des yeux d'halluciné.

— Isabelle, jurez-moi de m'attendre... de rester libre, supplia-t-il, ne calculant plus ses paroles. Quand vous reviendrez, les choses seront peut-être changées... Si je pouvais, un jour, vous offrir ce que vous exigez de la vie, ce que je ne peux pas vous promettre actuellement ?

Il parut à la jeune fille que tout tournait autour d'elle.

Était-ce du bonheur ou du malheur qui lui arrivait ? L'amour de Talaine était-il une bénédiction ou ravageait-il sa vie s'il s'avisait jamais de lui offrir le mariage ?

— Je serai libre, promit-elle toute bouleversée, et sans vouloir étudier plus longtemps l'étendue de son engagement.

— Vous me le jurez ?

— Je vous en fais le serment.

Un instant ils se regardèrent et profondément émus qu'ils n'osaient plus parler.

Talaine devait se raidir pour ne pas la prendre dans ses bras et lui murmurer d'illusoires promesses qu'il n'était pas sûr de pouvoir tenir.

— D'ici-là, voulez-vous m'écrire,

RETRAITÉS DE L'E.L.R.T.

Les retraités des tramways de l'E.L.R.T. sont priés de prendre note que la permanence de samedi prochain n'aura pas lieu. Elle est reportée au mercredi suivant, 6 septembre, à la même heure.

ÉCHANGE OBLIGATOIRE DE MASQUES À GAZ

Avis aux retardataires

Samedi 2 Septembre, de 14 h. à 17 h. 30 et dimanche 3, de 8 h. 30 à 12 h., auront lieu au Foyer des Amicales, 42, rue d'Almece, les toutes dernières séances d'échange de masques.

Les retardataires, quelle que soit leur adresse à ROUBAIX, sont invités à s'y présenter.

Il est rappelé qu'une seule personne peut se charger de plusieurs masques. L'inscription des enfants de 4 à 8 ans, ainsi que des adultes dépourvus d'appareils, se poursuivra et prendra fin le dimanche 3 Septembre, à 12 h.

La distribution des masques commencera dans le même local, le samedi 9 Septembre.

Les convocations, par lettres alphabétiques, paraîtront en temps opportun dans nos colonnes.

Il est formellement entendu que seules les personnes inscrites pourront être servies.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jean-Pierre Delanoy, 86, rue Jean-Jacques Rousseau ; Andrée Leroy, 46, rue Remy Coghe, cour Desrousseaux, 42.

Publications. — Jules Louv, tailleur d'habits, 213, rue Edouard Anselé, cour Desrousseaux, 1 et Christiane Lanet, s. p., 213, rue Edouard Anselé, cour Desrousseaux, 1 ; Ferdinand Mélard, traicteur-tourneur, 106, rue Decréme et Micheline Duplat, piqueuse, 36, rue de Tunisie.

Décès. — Marie Caby, épouse Bursons, 67 ans, 47, rue Hoche ; Adrien Devadder, 48 ans, 71, rue de Mouviaux, cour Beaurepaire, 5.

SPORTS

ATHLÉTISME

Le Critérium des relais et concours est remis

Pour des raisons techniques, le Comité des Flandres, se trouvant dans l'impossibilité d'organiser le Critérium des relais et concours prévu pour le 3 septembre à Roubaix, a décidé de remettre cette compétition à une date ultérieure.

Dirigeants et athlètes sont priés d'en prendre bonne note.

LE CHALLENGE DE LA VALLÉE DE LA LYS

En raison des circonstances actuelles, la réunion d'athlétisme organisée par le C.S.B. Bousbecque et prévue pour dimanche prochain, 8 Septembre, est remise à une date ultérieure.

Les secrétaires des clubs sont priés de prendre note de cet avis.

FOOTBALL. — Centre Sportif de Bousbecque. — La réunion de la section football du C.S.B. aura lieu dimanche prochain 3 septembre, à 11 h., au Café St-Martin.

Tous les jeunes gens de Bousbecque désirant pratiquer ce sport y sont cordialement invités.

FOOTBALL. — U. S. « Les Hirondelles » de Fiers - Lille. — Dimanche prochain 3 Septembre, à 11 h. 15, Café Tintex, réunion générale en vue de la saison 1944 - 1945.

La présence de tous les membres est nécessaire.

Cet avis tient lieu de convocation.

A - B - C - D

Imprimerie du Réveil du Nord
188, rue de Paris LILLE
Le gérant : César FESLEZ

Isabelle ? demanda-t-il enfin, à voix basse.

Il aurait voulu l'implorer à genoux et il se croyait ridicule dans le rôle d'amoureux sincère qu'il incarnait pour la première fois.

Mais la jeune fille eut peur de cette correspondance qu'il exigeait d'elle.

— Oh ! non ! Il ne faut pas, jeta-t-elle instinctivement.

— Pourquoi ?

— Parce qu'écrire ferait naître des illusions... des espoirs inutiles. Je doute... il me semble...

Elle cherchait ses mots craignant de le vexer et ne sachant pas expliquer délicatement les craintes qui étaient en elle.

Elle se rendait compte qu'il fallait pas permettre à son imagination féminine de se leurrer en entretenant de vaines chimères à propos d'un homme aussi incertain.

D'un autre côté, elle connaissait son propre caractère et elle savait qu'elle ne pourrait, dans une correspondance suivie, empêcher son cerveau de s'exalter et son cœur de s'enflammer ; déjà, elle avait toutes les peines du monde à demeurer raisonnable et sage en face de Talaine dont le charme était indiscutable. Les mots d'amour qui volent de bouche à bouche sont dangereux ; à plus forte raison ceux qu'on écrit, qu'on relit et qui demeurent présents parce qu'ils s'incrémentent dans l'âme.

(A suivre)